

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 449

**Artikel:** Le travail féminin et la crise actuelle : (suite)

**Autor:** L.H.P.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261889>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

## ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 948

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace:

ÉTRANGER..... 8.— 40 centimes

Le numéro..... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. A partir du Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

## ANNONCES

O Lois, nous sommes vos  
esclaves.  
La Matière nous a pétris.  
Mais nous restons les cher-  
cheurs graves  
De l'Idéal et de l'Esprit.

Emilia CUCHET-ALBARET.

## Où nous en sommes...

Au début de chaque exercice, certaines de nos abonnées s'informent, avec un intérêt dont nous leur savons gré, de notre situation financière, et du recul ou de l'augmentation du chiffre de nos abonnées. Il ne nous est pas possible de leur répondre tout de suite, car nous devons attendre que, le système des paiements par bulletins versés ayant produit tous ses résultats, il faille alors recourir au grand moyen du remboursement postal; et ce moyen-là lui-même est d'une application longue et minutieuse, avant que soient rentrés tous les abonnements payés, et que soient raccrochés au vol les «impayés» pour cause d'absences ou d'oubli...

Ce n'est donc qu'aujourd'hui que nous pouvons apporter les précisions suivantes à tous ceux qui nous lisent et qui ont à cœur le succès de notre journal:

DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 MARS 1935, NOUS AVONS PERDU 85 ABONNÉS (par déès, départs, raisons financières, indifférence pour nos idées).  
Durant la même période, nous avons gagné . . . 19 nouveaux abonnés Soit baisse de . . . . . 66 abonnements

Disons tout de suite que nous ne nous en étonnons nullement. Les temps que nous vivons sont si difficiles, si durs même pour tant de femmes, pour tant de ménages, que des lettres narrentes de désabonnement sont parvenues à notre Administration. D'autre part, celles et ceux des féministes suisses romands, qui sont encore actuellement privilégiés, font-ils tout ce qu'ils peuvent pour nous soutenir? réalisent-ils toujours qu'un abonnement au Mouvement ne leur coûte que 41 centimes par mois? que, si eux-mêmes n'ont pas le temps de lire notre journal, il est bien des institutions ou des personnes s'intéressant à nos idées pour lesquelles le service d'un abonnement serait le bien-venu? et enfin que, si l'on veut la fin, il faut aussi vouloir les moyens, c'est-à-dire que, si l'on veut obtenir — une fois! — en Suisse le succès des principes féministes pour lesquels nous luttons, il ne faut pas se fatiguer de soutenir l'un des meilleurs moyens de propagande et de documentation que nous possédons: notre propre presse. Et le fait que, malgré les pertes enregistrées, notre effectif d'abonnés ne reste pas stationnaire, mais se transforme et se renouvelle, n'est-il pas en lui-même un symptôme encourageant?

Le «MOUVEMENT FÉMINISTE.»

## la formation professionnelle des jeunes filles

L'Ecole ménagère rurale de Marcellin s/ Morges organise chaque année deux cours de cinq mois. Celui d'hiver est toujours très fréquenté; pour le cours d'été, les inscriptions sont beaucoup moins nombreuses; pour le cours qui débute le 1<sup>er</sup> avril, 12 places sur 24 sont retenues, dont quatre seulement pour des jeunes filles de la campagne vaudoise.

Le Département de l'Agriculture se plaint vivement de ce désintéressement de la population campagnarde, et parle de supprimer ce cours ménager d'été, pour le remplacer par un cours de formation professionnelle pour personnel féminin citadin. Avant de prendre cette mesure, il adresse un appel aux paysans vaudois, leur prochain de ne pas vouloir consentir, pour leurs filles, les sacrifices qu'ils accomplissent sans hésiter pour leurs fils.

«Lorsque le fils, fut-il seul garçon dans la famille, doit faire son école de recrues, on s'arrange tout de même. S'il est appelé à une école de sous-officiers, il y a dans la famille plus de fierté légitime que de mauvaise humeur.

«Alors quoi? La jeune fille, elle, n'aurait pas la même possibilité, disons le mot, le même droit que son frère, à faire une école professionnelle et civique? Professionnelle pour se mieux préparer à sa tâche de maîtresse de maison, et

probablement de mère de famille, tâche qu'elle devra accomplir, dans la majorité des cas, durant toute sa vie. D'un côté, cinq mois d'absence de la maison, et de l'autre, une vie d'activité! Et durant cette vie entière, on bénéficiera peut-être du développement de caractère et de l'ouverture d'horizon personnel que peuvent donner à une jeune fille cinq mois de «service civil» fait de vie et de travail en commun avec des camarades de caractères et de conditions sociales variées.»

S. B.

## L'émancipation de la femme en Turquie

### L'opinion d'un homme politique

Récemment, l'un des ministres turcs, le général Ismet Inönü, parlant de la situation nouvelle faite à la femme de son pays, s'est exprimé de la façon suivante:

«Le fait que la grande Assemblée nationale a consacré la maturité politique de la femme turque est un événement que tout notre peuple doit consacrer solennellement. Cette maturité, la femme turque en a donné la preuve au cours de ces dernières années, et l'on ne peut trop louer la compréhension politique et les capacités dont elle a fait preuve. Les femmes sont entrées avec vaillance dans la lutte pour la vie, et ne se sont

## AVIS IMPORTANT

Pendant l'absence de notre Rédactrice en chef, qui se rend à Istanbul pour le XI<sup>e</sup> Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction du „MOUVEMENT“ (articles, manuscrits, lettres, nouvelles, etc.) à Mme Vuillomenet-Challand, 7, Tête de Ran, La Chaux-de-Fonds.

Toute la correspondance concernant l'Administration (abonnements, changements d'adresses, annonces, etc.) doit comme d'habitude être envoyée à l'Administratrice de notre journal, Mme Marie Micol, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève.

Lire en 2<sup>me</sup> page:

In Memoriam: Mme Elisabeth Fonséque.  
E. V.-A.: Un livre à recommander: La famille Haberlin.

En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:

V.: Nos sportives: Le «Paris-St-Raphaël féminin.»  
Les bibliothèques dans les hôpitaux.

L'enfant de parents divorcés.  
Musique et musiciennes. — Les Expositions. Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Jeanne Vuillomenet: Les femmes et les livres. Des livres nouveaux d'auteurs nouveaux.  
E. Go: En l'honneur de Mme Cuchet-Albaret. Publications reçues.

## Le travail féminin et la crise actuelle

(Suite) <sup>1</sup>

II.

Dans le chapitre destiné à jeter un jour net sur la notion du «double salaire», Mme E. Balsiger-Tobler remarque, en substance, que l'expression «double salaire» se trouve aujourd'hui dans la bouche de beaucoup de gens qui ne savent pas ce qu'elle signifie exactement.

On considère le plus souvent le chômeur qui «bricole», le petit rentier, le retraité, l'homme exerçant une profession quoique ayant de la fortune, la femme mariée exerçant une profession, comme appartenant à

cette catégorie. Cela n'est pas exact, et celui-là seul qui exerce, à côté de sa profession essentielle, une profession, un métier secondaire, doit être considéré comme touchant un «double salaire».

Les sommes gagnées par le chômeur, insignifiantes, mises en regard des salaires payés par une ville ou une région, peuvent, d'autre part, contribuer à diminuer sa misère. La même remarque vaut pour les métiers occasionnels exercés par les retraités et les petits rentiers. S'il en est qui n'auraient pas besoin de cet appoint, pour d'autres il est indispensable. Quant à celui qui exerce une profession tout en ayant de la fortune, il subit, lui aussi, les conséquences de la crise, du fait de la diminution de ses revenus et de l'aggravation de ses charges (impôts spéciaux progressifs, etc.).

La femme mariée exerçant une profession est aussi victime de la crise; en communiquant avec son mari, elle paie des impôts plus élevés que d'autres, puisque l'on additionne les deux traitements. Eloigner la femme du travail professionnel aggraverait le chômage et rendrait plus difficile la situation de beaucoup de ménages.

Dans l'intérêt même de la diminution du chômage, il ne faut combattre que les véritables «double salaires», soit ceux payés à des gens qui ont, à côté de leur profession principale, un salaire accessoire, qu'il provienne du cumul politique ou de n'importe quelle source. Ceci parce qu'il y a des forces inemployées qui pourraient trouver là leur utilisation.

De son côté, Mme Jucker expose les arguments de nos adversaires, et les réfute les uns après les autres.

Dans la plupart des cas, les attaques contre les «double salaires» sont dirigées contre les employées supérieures, contre la femme fonctionnaire bien rétribuée, et qui est en même temps une concurrente indésirable. Pourquoi donc ne s'attaquerait-on pas aussi à la femme de l'aubergiste ou à celle du boucher? Pourquoi ne parle-t-on pas de toutes les femmes mariées qui travaillent à la campagne?

Il y a malheureusement des femmes qui prennent parti contre le «double salaire» parce qu'elles n'en ont pas compris le principe, et qu'elles suivent leurs impulsions, au lieu d'être simplement raisonnables, et de comprendre toute l'injustice de ces mesures d'exception prises contre le travail féminin.

(La suite en 2<sup>me</sup> page.) L. H. P.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du Mouvement.

## Lettre de Hollande

### A mes chères compatriotes

Lectrices du „Mouvement Féministe“

Chaque année, le 8 février, c'est fête à Leyde, car notre vieille Université, célèbre son Dies natalis. Les drapeaux flottent, les écoles supérieures ont congé, les étudiants s'installent en chantant sur des bateaux, et rament le long des canaux et des fossés dont la ville est si riche.

A deux heures, les abords de l'Université, située sur le vieux et pittoresque Rapenburg, sont sillonnés de calèches, aux couleurs des Facultés, dans lesquelles se trouvent les Comités des différents «corps» ou sociétés d'étudiants. Après avoir gaiement circulé par la ville, ils se rendent à l'Aula de l'Université pour y entendre le discours du *Rector magnificus*. Les professeurs et leurs femmes, les notables de la ville: le maire, les échevins, les curateurs, et les autres étudiants s'y rendent séparément.

A 2 heures précises, l'Aula, beaucoup trop exiguë, hélas! pour les 3000 étudiants qui compte notre Université, est entièrement remplie, à part les estrades où prendront place les notables et les professeurs.

L'orchestre d'étudiants, sur la galerie, entonne gairement le *To Viva!*; on se lève comme un seul homme: le *pedel* (huissier) marche en tête avec son sceptre et ses attributs; les professeurs, dans leurs longues robes noires à col et revers de velours, le bérét sur la tête, défilent lentement. C'est le grand jour où l'on sort toutes ses mèailles, décorations et grands ordres universitaires. On en sort de toutes les couleurs et de tous les pays, le joli ruban du docteur d'honneur de la Sorbonne: rouge, blanc, bleu avec hermine blanche, des ordres anglais, suédois, norvégiens, américains, égyptiens, etc., beaucoup d'entre eux regus pour services rendus à la science.

Mais... et voici le point où je voulais en venir pour intéresser les lectrices du *Mouvement Féministe*. Au milieu de tous ces hommes, une grâce apparence féminine attire les regards: une tête plus ou moins chauve, toge et bérét, noirs aussi, égayés d'un écharpe jaune-orange du docteur en Sorbonne... C'est Mme Antoniadès, professeur de grec post-classique (byzantin et moderne). Grâce à son travail assidu et à son énergie, elle a su prendre sa place au milieu d'un corps professoral très conservateur, dans la plus ancienne Université de Hollande (1575).

Mme Antoniadès est née à Athènes en 1895; elle y a fait ses études jusqu'en 1920, puis elle les



Cliché Mouvement Féministe

Mme ANTONIADES

Professeur de grec post-classique à l'Université de Leyde (Hollande)

continua à la Sorbonne, où elle passa sa licence et soutint sa thèse de doctorat en 1930. Le sujet en fut: *L'Evangile de Luc*, étude de grammaire et de style.

La plupart des cours de Mme Antoniadès se donnent en français, ce qui n'offre pas de difficulté pour les Hollandais cultivés. Cette dernière année, elle a fait deux cours en hollandais: l'un sur la civilisation, l'autre sur la littérature byzantine, ce qui représente aussi une somme énorme de travail, le hollandais étant une langue très difficile à parler et à écrire.

Chaque année, quand je vois le défilé des professeurs à l'Aula, j'éprouve un sentiment de fierté en voyant l'unique représentante de notre sexe, et je médite le projet de faire part de mes impressions à mes chères sœurs du *Mouvement Féministe*! Cette fois, ma lettre est écrite, et je suis sûre que vous partagerez mes sentiments d'admiration pour cette jeune femme énergique, perséverante et bien douée. Elle est réservée si féminine que, cet après-midi, quand j'entrerai dans son petit salon pour l'interviewer, je la trouvai en train de coudre une robe!

E. VAN HOLK-WAVRE.  
(Leyde)